

Bilan démographique 2012

La population croît, mais plus modérément

Vanessa Bellamy et Catherine Beaumel, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Au 1^{er} janvier 2013, 65,8 millions d'habitants peuplent la France, dont 63,7 vivent en métropole. En 2012, la population a augmenté plus faiblement que les années précédentes. Si le nombre de naissances se stabilise (822 000), le nombre de décès est beaucoup plus élevé qu'en 2011 (571 000), du fait d'une mortalité plus forte, notamment en début d'année. Le solde naturel est ainsi le plus faible enregistré depuis 2003. L'indicateur conjoncturel de fécondité se maintient à 2,01 enfants par femme et l'âge moyen à l'accouchement, en constante augmentation, atteint 30,1 ans.

Après avoir beaucoup progressé en 2011, pour les femmes comme pour les hommes, l'espérance de vie à la naissance diminue légèrement pour les femmes (84,8 ans, soit - 0,2 an) et reste stable à 78,4 ans pour les hommes.

En baisse constante depuis une décennie, le nombre de mariages croît légèrement en 2012. L'âge moyen au premier mariage continue de s'élever et atteint 31,9 ans pour les hommes et 30,1 ans pour les femmes.

Au 1^{er} janvier 2013, 65,8 millions de personnes résident en France, dont 63,7 millions en France métropolitaine et 1,9 million dans les départements d'outre-mer hors Mayotte (tableau 1). Par ailleurs, Mayotte compte 0,2 million d'habitants (encadré).

La population résidant en France (hors Mayotte) a augmenté de 0,47 % entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} janvier 2013, soit environ 300 000 personnes. C'est la plus faible croissance des dix dernières années. En 2012, le solde naturel (définitions) est parmi les plus bas de la décennie (+ 251 000) car les naissances stagnent et les décès sont particulièrement nombreux. Par ailleurs, le solde migratoire (définitions) est relativement faible (+ 54 000). Jusqu'en 2006, la conjugaison de soldes naturels élevés et de soldes migratoires atteignant 100 000 personnes permettait une croissance un peu plus importante. Sur les trente dernières années, la population a progressé de près de 9,7 millions d'habitants, soit une augmentation de 17,3 %.

Au 1^{er} janvier 2012, la France concentre 13 % de la population de l'Union européenne (UE). Seule l'Allemagne est plus peuplée que la France et héberge 16,2 % des habitants de l'UE. Le Royaume-Uni et l'Italie restent les troisième et quatrième pays les plus peuplés de l'UE. Depuis dix ans, la population a diminué de 0,7 % en Allemagne, tandis qu'elle s'est accrue de 6,5 % en France, de 12,1 % en Italie et de 12,5 % au Royaume-Uni.

① Évolution générale de la situation démographique

en milliers

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Nombre de naissances vivantes	Nombre de décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement *
2003	61 824	793,0	562,5	+ 230,6	+ 102	+ 94
2004	62 251	799,4	519,5	+ 279,9	+ 105	+ 94
2005	62 731	806,8	538,1	+ 268,7	+ 92	+ 95
2006	63 186	829,4	526,9	+ 302,4	+ 112	0
2007	63 601	818,7	531,2	+ 287,5	+ 74	0
2008	63 962	828,4	542,6	+ 285,8	+ 57	0
2009	64 305	824,6	548,5	+ 276,1	+ 32	0
2010	64 613	832,8	551,2	+ 281,6	+ 54 (p)	0
2011	64 949 (p)	823,4	545,1	+ 278,3	+ 54 (p)	0
2012	65 281 (p)	822 (p)	571 (p)	+ 251 (p)	+ 54 (p)	0
2013	65 586 (p)

(p) résultats provisoires à fin 2012.

* Les arrondis ne permettent pas de retrouver la population de l'année suivante par simple sommation.

Champ : France hors Mayotte. En tenant compte de Mayotte, la population en 2013 est de 65,8 millions d'habitants.

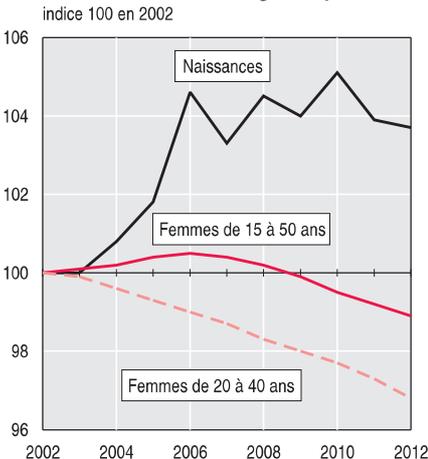
Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

INSEE
PREMIERE



INSEE

① Évolution du nombre de naissances et de femmes en âge de procréer



Lecture : le nombre de naissances a augmenté de 3,7 % entre 2002 et 2012. Dans le même temps, le nombre de femmes de 15 à 50 ans a baissé de 1,1 % et celui de femmes de 20 à 40 ans a baissé de 3,2 %.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

La fécondité reste élevée, mais les maternités sont plus tardives

Le nombre de naissances reste élevé depuis 2006. En 2012, 822 000 bébés sont nés en France (hors Mayotte), dont 792 000 en métropole. C'est un petit peu moins que les quatre années précédentes, mais le niveau reste plus élevé qu'au début des années 2000 (tableau 1). La natalité a été plus faible en 2012 qu'en 2011 sur les neuf premiers mois de l'année, mais plus forte en octobre.

En 2012 par rapport aux années précédentes, le léger recul du nombre de naissances résulte d'un double effet : le nombre de femmes en âge de procréer diminue (graphique 1) et leur fécondité est stable. L'indicateur conjoncturel de fécondité (définitions) s'établit à 2,01 enfants par femme (tableau 2). Il se maintient à plus de 2 depuis 2008, après avoir largement progressé depuis 2002. L'âge moyen des mères à l'accouchement augmente encore (quel que soit le rang de naissance de l'enfant) et atteint 30,1 ans en 2012, soit une hausse de 0,7 année en dix ans. L'âge au premier enfant est plus faible d'environ deux ans. La fécondité des femmes les plus âgées augmente : 6,6 enfants pour 100 femmes de 35 à 39 ans contre 5,2 enfants en 2002. Avec 4,8 % des naissances, la contribution des femmes de 40 ans ou plus à la natalité reste modérée. Par ailleurs, leur fécondité augmente, mais reste très faible : 0,8

enfant pour 100 femmes de cet âge (contre 0,6 en 2002).

Au sein de l'Union européenne, le taux de fécondité (définitions) reste le plus élevé en Irlande (2,05 en 2011), la France arrivant en deuxième position. Le Royaume-Uni suit de près avec un taux de fécondité de 1,97 en 2011.

Beaucoup plus de décès en 2012

En 2012, 571 000 décès ont été enregistrés en France (hors Mayotte), dont 560 000 en France métropolitaine. Les générations nombreuses arrivent à des âges où les taux de mortalité sont peu à peu plus élevés. Cela contribue mécaniquement à augmenter le nombre de décès, mais ne suffit pas à expliquer l'augmentation de 2012.

Les nombreux décès survenus en 2012 font écho à un niveau relativement peu élevé de décès en 2011. Durant les quinze premiers jours de février 2012, la

France a en effet connu une vague de froid exceptionnelle (quatrième rang des mois de février les plus froids depuis 1950), une épidémie de grippe qui a atteint son pic fin février et qui a continué début mars, et d'autres épidémies, respiratoires et de gastro-entérites, qui se sont développées au cours de la période. En plus de leur effet direct sur la mortalité, ces épidémies ont pu entraîner une vulnérabilité de personnes déjà fragiles et ainsi prolonger la surmortalité sur les mois suivants (graphique 2). En 2011, en revanche, les conditions climatiques et épidémiologiques plus favorables avaient contribué à réduire la mortalité, surtout en fin d'année.

L'espérance de vie marque le pas en 2012

En 2012, l'espérance de vie à la naissance (définitions) n'augmente pas, du fait du grand nombre de décès survenus dans l'année. Elle stagne pour les

② Taux de fécondité par groupe d'âges

Année	Nombre de naissances pour 100 femmes					Indicateur conjoncturel de fécondité ¹	Âge moyen des mères ²
	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 ans ou +		
2002	3,3	13,0	11,6	5,2	0,6	188,1	29,4
2008	3,3	12,9	12,9	6,2	0,7	200,7	29,8
2009	3,2	12,8	13,0	6,3	0,7	200,4	29,9
2010 (p)	3,2	12,9	13,3	6,4	0,7	202,9	29,9
2011 (p)	3,1	12,7	13,1	6,4	0,8	201,0	30,0
2012 (p)	3,1	12,6	13,2	6,6	0,8	201,2	30,1

(p) résultats provisoires à fin 2012.

1. Pour cent femmes. Voir Définitions.

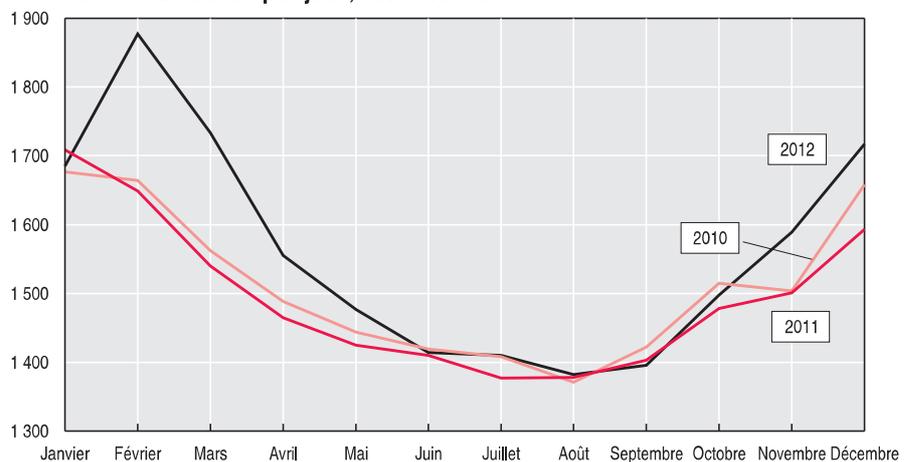
2. Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée.

Lecture : en 2012, 100 femmes âgées de 30 à 34 ans (en âge atteint dans l'année) ont eu en moyenne 13,2 enfants ; dix ans plus tôt, 100 femmes du même âge avaient donné naissance à 11,6 enfants.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

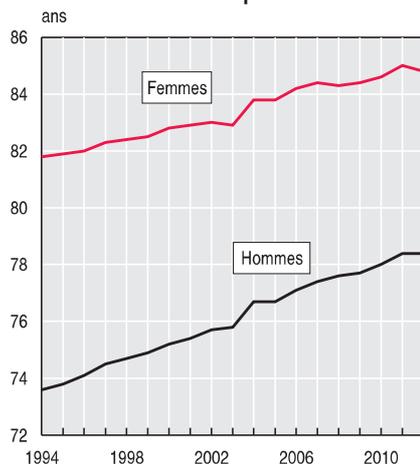
② Nombre de décès par jour, selon le mois



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

③ Évolution de l'espérance de vie



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

hommes (78,4 ans) et diminue même de 0,2 point pour les femmes (84,8 ans) (tableau 3). Depuis 1994, l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes s'est réduit, passant de 8,2 à 6,4 années (graphique 3). Depuis le début des années 2000, la progression de l'espérance de vie a été de 3 années pour les hommes contre 1,9 an pour les femmes.

L'espérance de vie, des hommes comme des femmes, a augmenté dans tous les pays de l'Union européenne entre 2001 et 2011. La réduction des écarts entre hommes et femmes s'observe dans presque toute l'Union. Par exemple, l'espérance de vie a augmenté de respectivement 6,4 et 4,5 ans pour les hommes en Estonie et en Slovénie, et de 4,9 et 2,9 ans pour les femmes. À l'inverse, en Pologne et en Bulgarie, l'espérance de vie des hommes a progressé moins vite que celle des femmes.

Au 1^{er} janvier 2013, la France compte 17,5 % d'habitants âgés d'au moins 65 ans (tableau 4) ; c'est 1,4 point de plus qu'en 2003. Près d'un habitant sur dix a au moins 75 ans. L'allongement de la durée de la vie et l'avancée en âge des générations du baby-boom sont les principaux facteurs de ce vieillissement. Dans les pays de l'Union européenne, entre les 1^{ers} janvier 2001 et 2011, la part des habitants de 65 ans ou plus a progressé de 1,7 point, contre 0,8 point en France. En France, sur cette période, grâce à une natalité importante, la part des habitants de moins de 15 ans n'a diminué que de 0,5 point contre 1,4 point dans l'Union européenne. Le Luxembourg, l'Espagne et l'Irlande sont les

seuls pays dont la part des 65 ans ou plus n'a pas augmenté.

Après avoir stagné entre 2005 et 2009, la mortalité infantile (*définitions*) a diminué en 2010 et se situe depuis sur un nouveau plancher, autour de 3,5 enfants décédés à moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes (tableau 3).

241 000 mariages en 2012

Le nombre de mariages est estimé à 241 000 en 2012 (tableau 5). Il s'agit de la première année de hausse significative après une baisse quasi continue depuis l'an 2000. Au tournant du millénaire, 305 000 mariages avaient été célébrés. Les mariages sont de plus en plus tardifs : depuis 2002, l'âge moyen au premier mariage a progressé de 1,5 an pour les hommes et 1,8 an pour les femmes, atteignant 31,9 ans pour les hommes et 30,1 ans pour les femmes. Depuis 1994, ces âges moyens ont augmenté de plus de trois ans.

En 2011, le nombre de divorces s'est stabilisé autour de 133 000, après un pic en 2005 (155 300). Jusqu'en 2005, on concluait chaque année plus de deux

mariages pour un divorce (2,6 en 2000). Depuis cette date, on conclut moins de deux mariages pour un divorce, 2011 atteignant même le niveau le plus faible : 1,8 mariage pour un divorce.

La part des enfants nés hors mariage augmente tendanciellement, car le nombre de mariages diminue sur longue période et la natalité progresse. En 2011, 56 % des enfants naissent hors mariage contre 37 % en 1994.

La part des mariages célébrés en France où au moins un des deux époux est de nationalité étrangère se stabilise en 2011 autour de 16 %. Cette stabilisation rompt ainsi avec la tendance à la baisse observée depuis 2003, année où cette part avait atteint son niveau le plus haut (19,9 %). Cette évolution sur une dizaine d'années est liée à celle des mariages mixtes (un conjoint français, un conjoint étranger), et plus particulièrement à celle des mariages entre un conjoint français et un conjoint non ressortissant de l'un des 27 pays de l'Union européenne, alors que celle des mariages entre deux étrangers reste stable depuis 2003, autour de 3 % des mariages.

③ Espérance de vie à divers âges et mortalité infantile

Année	Hommes					Femmes					Taux de mortalité infantile pour 1 000 enfants nés vivants
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	
2002	75,7	75,1	56,4	37,6	20,8	83,0	82,3	63,6	44,1	25,8	4,2
2008	77,6	76,9	58,2	39,1	22,0	84,3	83,6	64,8	45,2	26,8	3,8
2009	77,7	77,1	58,3	39,3	22,2	84,4	83,7	64,9	45,3	27,0	3,9
2010 (p)	78,0	77,3	58,6	39,5	22,4	84,6	83,9	65,1	45,5	27,1	3,6
2011 (p)	78,4	77,7	59,0	39,9	22,7	85,0	84,3	65,4	45,8	27,4	3,5
2012 (p)	78,4	77,8	59,0	39,9	22,6	84,8	84,1	65,3	45,7	27,2	3,5

(p) résultats provisoires à fin 2012.

Lecture : en 2012, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 22,6 ans. Ce chiffre représente le nombre d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans avec les conditions de mortalité à chaque âge observées en 2012.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

④ Évolution de la population totale par groupe d'âges

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)					Proportion (en %)		
	Moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	75 ans ou plus	Moins de 20 ans	de 20 à 64 ans	65 ans ou plus
2003	15 709,9	33 474,2	2 666,0	9 973,9	4 713,9	25,4	58,5	16,1
2009	15 977,3	34 076,2	3 643,5	10 607,5	5 549,8	24,8	58,7	16,5
2010	16 010,5	33 997,2	3 873,5	10 731,7	5 659,5	24,8	58,6	16,6
2011 (p)	16 063,4	33 919,9	4 104,7	10 860,5	5 752,5	24,7	58,6	16,7
2012 (p)	16 116,5	33 874,2	4 115,3	11 174,9	5 850,8	24,7	58,2	17,1
2013 (p)	16 175,5	33 807,6	4 106,9	11 495,9	5 914,3	24,7	57,8	17,5

(p) résultats provisoires à fin 2012.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population.

5 Mariages

Année de mariage	Ensemble des mariages	État matrimonial antérieur des époux				Âge moyen au premier mariage ¹	
		Homme		Femme			
		célibataire	veuf ou divorcé	célibataire	veuve ou divorcée	Hommes	Femmes
2002	286 169	81,8	18,2	82,9	17,1	30,4	28,3
2008	265 404	79,3	20,7	80,5	19,5	31,6	29,6
2009	251 478	79,3	20,7	80,7	19,3	31,7	29,8
2010	251 654	79,4	20,6	80,8	19,2	31,8	30,0
2011	236 826	79,4	20,6	80,6	19,4	31,9	30,1
2012 (p)	241 000

(p) résultats provisoires à fin 2012.

1. Âge moyen calculé pour une génération fictive d'hommes et de femmes qui aurait à tout âge les taux de primo-nuptialité calculés l'année considérée.

Lecture : en 2011, 79,4 % des hommes qui se sont mariés étaient célibataires auparavant.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Sources

Le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Depuis la publication des résultats relatifs au 1^{er} janvier 2006, le recensement fournit des résultats chaque année, ce qui permet un meilleur suivi des tendances d'évolution de la population à moyen terme. Pour les années 2011 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2010 grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire.

Les statistiques d'état civil sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2012, il s'agit d'une estimation provisoire.

Le solde migratoire est estimé de manière différente selon l'année. Jusqu'en 2005, il était évalué à partir d'une combinaison entre données administratives de l'année (pour la mesure des entrées des ressortissants des pays hors Union européenne) et report des tendances passées, appréciées à partir des recensements. Depuis que le recensement est annuel (2006), il est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population mesurée à deux recensements successifs et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil : on parle

alors de solde migratoire apparent. Les évolutions de ce solde migratoire apparent peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2010, les soldes migratoires de 2010, 2011 et 2012 doivent être estimés autrement. Le solde 2010 est estimé par la moyenne des trois derniers soldes apparents définitifs (2007, 2008 et 2009). Ce solde est reporté pour 2011 et 2012 de façon provisoire.

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants

212 600 habitants à Mayotte en 2012

Mayotte est devenu département d'outre-mer à la date du 31 mars 2011. Pour ce département, le recensement a lieu tous les cinq ans. Le dernier a eu lieu fin août 2012 et la population atteint à cette date 212 600 habitants. Sa décomposition par âge sera connue au deuxième semestre de 2013. Les naissances, les décès et les mariages ne sont par ailleurs pas encore enregistrés de manière suffisamment précise et rapide à Mayotte pour que le bilan démographique les intègre dès 2012. Le système d'information relatif à l'état civil s'étend progressivement dans ce territoire. Dans ce contexte, l'intégration de Mayotte dans les publications démographiques de l'Insee sera progressive, afin d'assurer la meilleure qualité possible des données diffusées.

qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés. Il est parfois exprimé en nombre d'enfants pour 100 femmes.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants.

Bibliographie

- Davie E., « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première* n° 1419, octobre 2012.
- Fouillet A. et al., « Surveillance de la mortalité au cours de l'hiver 2011-2012 en France », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire* n° 33, septembre 2012.
- Bini J.P., Daudin V. et Levet A., « 212 600 habitants à Mayotte en 2012 - La population augmente toujours fortement », Mayotte infos, *Population* n° 61, novembre 2012.
- Blanpain N. et Chardon O., « Projections de population à l'horizon 2060 : un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », *Insee Première* n° 1320, octobre 2010.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2013

Abonnement annuel : 84 € (France) 106 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :
L. Bellin, J.-B. Champion,
A. Houlou-Garcia, C. Pfister

Maquette : RPV

Impression : Jouve
Code Sage IP131429
ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2013



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES